

FICHE

FORMATION

NOUVEAU Diplôme Universitaire

Prévention de la désinsertion professionnelle & Maintien en emploi

Ce DU PDP & ME :
Un levier stratégique pour les SPST engagés



2025–2026



Formation professionnalisante
diplômante ou qualifiante

En présentiel et distanciel synchrone et asynchrone



Responsable scientifique pédagogique : Karine Gros, Maitre de Conférences HDR, Titulaire de la Chaire Handicap, Emploi et Santé au travail–Université Paris–Est Créteil (UPEC)

Responsable scientifique – Professionnel de Santé au travail : Dr Mounir Ghebdeane, Médecin Coordonnateur CIAMT, Expert Cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle et Maintien en Emploi

Responsable des études et des examens : Carine Radian, Docteur ès Sciences Economiques, salariée ENGIE SA en mécénat de compétences auprès de la Chaire.



Pourquoi cette formation ?

Parce que la **loi du 2 août 2021** impose aux SPSTI la création de cellules dédiées à la **prévention** de la **désinsertion professionnelle**. Cette obligation répond à une **réalité** de plus en plus alarmante : la montée des **troubles de santé physique et mentale liés au travail**, dans un contexte de **pressions** accrues, de **précarisation** des parcours et de brouillage entre vie professionnelle et personnelle. Seul le **DU PDP de l'UPEC** propose une **formation universitaire collective, interdisciplinaire et directement opérationnelle** pour **structurer** les cellules PDP au sein des SPSTI et SPSTA et les inscrire dans une **démarche d'amélioration continue**.

4 blocs de compétences

8 jours de formation en présentiel

10 jours de formation en distanciel

3 colloques & 1 journée professionnelle

La formation *Cellule PDP & Maintien en emploi* permet aux Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST)

- ✓ de monter en compétences pour faire face aux situations les plus sensibles et complexes de la vie professionnelle.
- ✓ de professionnaliser les équipes dans une approche éthique, pluridisciplinaire et organisationnelle, afin d'anticiper et d'agir efficacement sur les risques de désinsertion
- ✓ de faire de la santé mentale un enjeu au cœur des organisations

Qu'il s'agisse du maintien en emploi

- de personnes en situation de handicap,
- de salariés aidants,
- de victimes de harcèlement ou exposés aux RPS,
- de femmes confrontées à des enjeux liés à la santé féminine,
- de retours après longue maladie,
- de parcours de seniors,
- de chocs organisationnels ou encore de trajectoires multiculturelles...

cette formation outille les SPST pour devenir un acteur clé de la prévention durable et de l'équité au travail.

NOTRE ATOUT : UNE ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE D'EXPERTS UNIQUE EN FRANCE

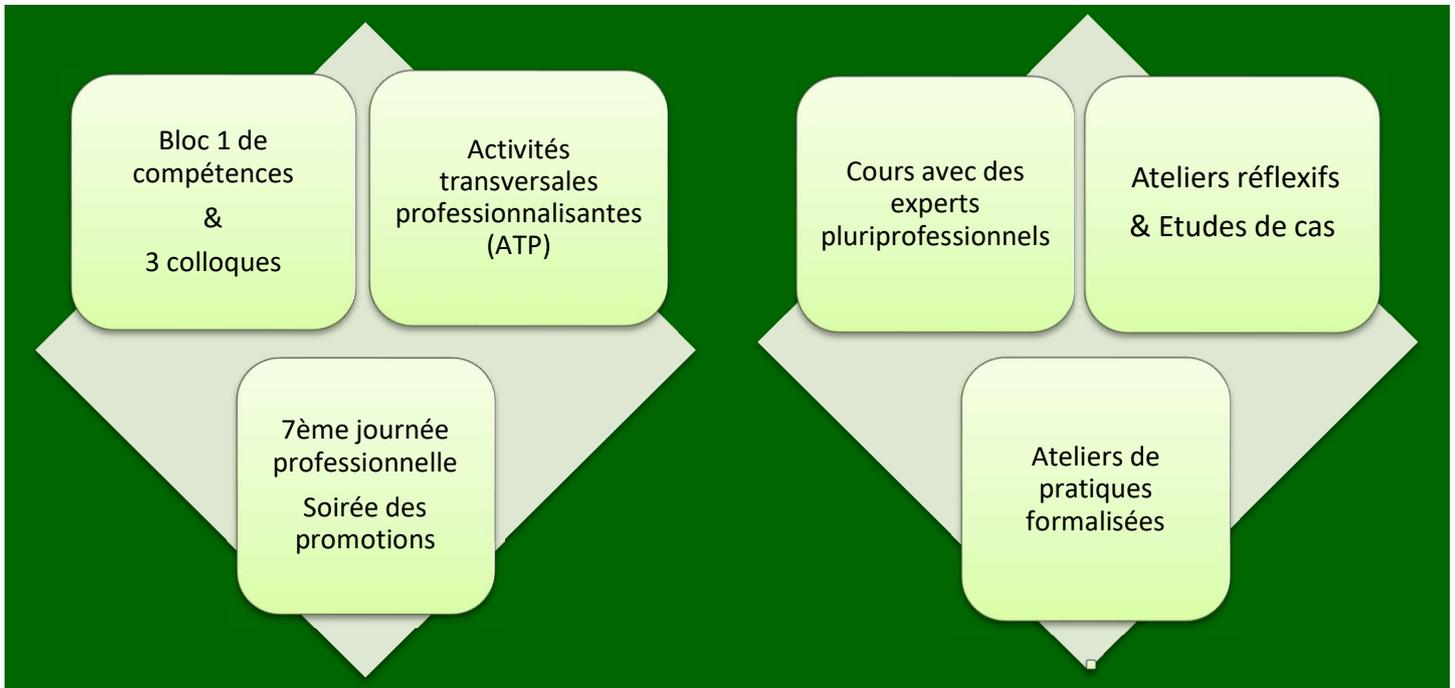
- ✓ **Des médecins du travail** concourent à la co-construction de la cellule PDP et des référentiels de prévention à partir de leur expertise clinique et organisationnelle sur les enjeux de maintien en emploi.
- ✓ **Des médecins inspecteurs du travail** enrichissent la formation par une approche intégrée du droit du travail et de la santé, essentielle à la compréhension des mécanismes de maintien en emploi.
- ✓ **Des enseignants-chercheurs** assurent l'ancrage scientifique de la formation en mobilisant des concepts clés (capabilité, environnement capacitant, marge de manœuvre, justice organisationnelle, santé mentale, éthique du care...) issus des sciences humaines, sociales, médicales et de gestion.
- ✓ **Des psychologues du travail et cliniciens** contribuent à la prévention des risques psychosociaux en intégrant une approche clinique et organisationnelle des situations de vulnérabilité.
- ✓ **Des ergonomes** mettent leur expertise de l'analyse du travail réel au service de la conception de dispositifs de prévention adaptés aux contextes professionnels.
- ✓ **Des référents handicap et des référents diversité** forment aux situations de handicap et aux enjeux de diversité culturelle, sociale et identitaire, et proposent des outils pour un environnement de travail inclusif.
- ✓ **Des assistants sociaux** offrent un éclairage sur les déterminants sociaux de la santé, les situations de précarité, les salariés aidants et les dispositifs d'aide sociale.
- ✓ **Des juristes spécialisés en droit du travail et accessibilité** garantissent l'ancrage réglementaire de la formation en matière de droits des salariés, d'accessibilité et de prévention des discriminations et de harcèlement.
- ✓ **Des sociologues et experts en organisation du travail** aident à décrypter les effets des changements organisationnels sur les parcours professionnels et les risques de désinsertion.
- ✓ **Des formateurs en QVCT, éthique et innovation pédagogique** soutiennent la construction d'une culture professionnelle fondée sur la qualité de vie au travail et l'éthique du care, notamment via des pratiques formatives innovantes (écriture narrative, activité physique adaptée, ludopédagogie).



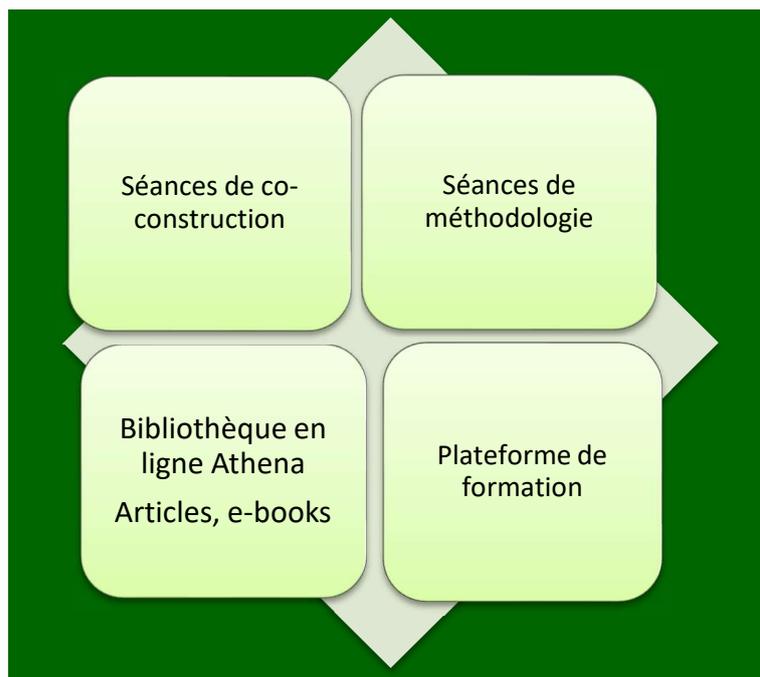
Modalités pédagogiques

PRESENTIEL : 60 H

DISTANCIEL SYNCHRONE : 40 H



DISTANCIEL ASYNCHRONE : 50 H





4 blocs de compétences

BLOC 1 : DE LA LOI A L'ACTION – ENJEUX ET STRUCTURATION DE LA CELLULE PDP

- **Objectif** : Poser les bases communes pour permettre aux professionnels des SPST (SPSTI et SPSTA) de comprendre les missions, la structuration et les enjeux de leur Cellule PDP dans leurs contextes spécifiques.
- ✓ **Compétences développées** :
 - Comprendre et mobiliser le cadre réglementaire de la PDP dans les SPST.
 - Identifier les logiques organisationnelles propres aux Cellules PDP des SPSTI et SPSTA.
 - Définir les situations à risque de désinsertion professionnelle.
 - Travailler en équipe interdisciplinaire au sein des Cellules PDP.
 - Évaluer l'impact des actions menées et améliorer les pratiques de la cellule PDP.

BLOC 2 : IDENTIFICATION ET ANALYSE DES SITUATIONS DE DESINSERTION PROFESSIONNELLE

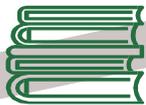
- **Objectif** : Développer les capacités d'analyse et d'accompagnement afin de prévenir les ruptures de parcours professionnels, en articulant diagnostic, concertation interdisciplinaire et actions contextualisées en fonction des publics et situations cibles.
- ✓ **Compétences développées** :
 - Identifier les signaux faibles et les facteurs de désinsertion
 - Recueillir et analyser les besoins du salarié accompagné par les Cellules PDP.
 - Utiliser des outils d'analyse pluridisciplinaire mobilisables dans les Cellules PDP.
 - Coordonner les interventions des acteurs internes et externes aux Cellules PDP dans une dynamique de concertation.
 - Proposer des plans d'action contextualisés et évolutifs dans le cadre des missions des Cellules PDP.

BLOC 3 : DETECTER, ANALYSER ET PREVENIR – DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU PLAN D'ACTION CONCERTÉ

- **Objectif** : Construire une stratégie de prévention de la désinsertion professionnelle, intégrée aux politiques RH, QVCT et RSE, en identifiant les facteurs organisationnels et relationnels de désinsertion.
- ✓ **Compétences développées** :
 - Analyser les risques organisationnels et relationnels liés à la désinsertion professionnelle.
 - Élaborer un diagnostic pluridisciplinaire au sein des Cellules PDP.
 - Co-construire, avec les acteurs internes et externes aux Cellules PDP, un plan d'action individualisé et organisationnel.
 - Promouvoir une culture commune de prévention de la désinsertion professionnelle dans les entreprises accompagnées.
 - Concevoir des outils partagés et évaluer leur efficacité dans les pratiques des Cellules PDP.

BLOC 4 : DETECTER, COMPRENDRE ET SOUTENIR – PREVENTION DE LA DESINSERTION LIEE AUX FACTEURS PERSONNELS ET SOCIAUX

- **Objectif** : Comprendre les déterminants personnels, sociaux et environnementaux influençant les parcours professionnels et concevoir des accompagnements individualisés adaptés aux situations rencontrées.
- ✓ **Compétences développées** :
 - Identifier les déterminants sociaux et personnels pouvant fragiliser le lien à l'emploi.
 - Analyser les trajectoires professionnelles de manière systémique dans les missions des Cellules PDP.
 - Construire un accompagnement personnalisé et capacitant au sein des Cellules PDP.
 - Mobiliser les ressources internes et externes aux Cellules PDP pour soutenir le maintien en emploi.
 - Développer une posture éthique et réflexive dans les pratiques professionnelles des Cellules PDP.



Calendrier pédagogique

| | | |
|---|--|--|
| Rentrée des étudiants : Réunion pédagogique Conférences et rencontres : « Insertion socio-professionnelle des personnes handicapées : statut et rôle des aidants » | Vendredi 10 octobre 2025 (début 10h) | Présentiel (Créteil) |
| Colloque « Insertion socio-professionnelle des personnes sourdes ou malentendantes : le rôle des chiens écouteurs » | Samedi 11 octobre 2025 | Présentiel - Hôtel Intercontinental Paris |
| BLOC 1 : DE LA LOI A L'ACTION – ENJEUX ET STRUCTURATION DE LA CELLULE PDP | | |
| Cours magistraux, ateliers réflexifs et ateliers de pratiques formalisées | Lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 novembre 2025 | Présentiel (UPEC) |
| Direction des études : Méthodologie | Mercredi 12 novembre 2025 (entre 16h et 18h) | Distanciel synchrone |
| Colloque SEEPH : « Narration, handicap et action pour une QVCT équitable dans les organisations » + remise des diplômes à la promotion 11 du DU Référent Handicap | Mercredi 19 novembre 2025 | Présentiel (Ile de France) |
| Colloque Institut Santé Travail Paris-Est : « La santé mentale au cœur du travail : Surveiller, prévenir et agir » (inscription obligatoire) | Jeudi 20 novembre 2025 (à partir de 8h30) | Centre intercommunal hospitalier de Créteil (CHIC) |
| Direction des études : Note de recherche (diplômant) | Mercredi 26 novembre et 3 décembre 2025 (entre 16h et 18h) | Distanciel synchrone |
| Examen : Remise de la note de recherche | Mardi 15 décembre 2025 | Distanciel |
| BLOC 2 : IDENTIFICATION ET ANALYSE DES SITUATIONS DE DESINSERTION PROFESSIONNELLE | | |
| Direction des études : Méthodologie ATP1 | Mercredi 21 janvier 2026 (entre 16h et 18h) | Distanciel synchrone |
| Cours magistraux, ateliers réflexifs et ateliers de pratiques formalisées | Jeudi 22 et vendredi 23 janvier 2026 | Distanciel synchrone |
| ATP 1 - Hackathon : de la situation à l'action | Lundi 2 et mardi 3 février 2026 | Présentiel (UPEC) |
| BLOC 3 : DETECTER, ANALYSER ET PREVENIR – DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU PLAN D'ACTION CONCERTÉ | | |
| Cours magistraux, ateliers réflexifs et ateliers de pratiques formalisées | Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 mars 2026 | Distanciel synchrone |
| Direction des études : Méthodologie ATP2 | Mercredi 25 mars 2026 (entre 16h et 18h) | Distanciel synchrone |
| ATP 2 - Etudes de cas et Ateliers de pratiques | Jeudi 26 et vendredi 27 mars 2026 | Distanciel synchrone |
| BLOC 4 : DETECTER, COMPRENDRE ET SOUTENIR – PREVENTION DE LA DESINSERTION LIEE AUX FACTEURS PERSONNELS ET SOCIAUX | | |
| Cours magistraux, ateliers réflexifs et ateliers de pratiques formalisées | Mercredi 1er, jeudi 2 et vendredi 3 avril 2026 | Distanciel Synchrone |
| Direction des études : Méthodologie ATP3 | Mercredi 3 juin 2026 (entre 16h et 18h) | Distanciel synchrone |
| ATP 3 - QVCT & Santé mentale | Jeudi 11 et vendredi 12 juin 2026 | Présentiel (UPEC) |
| 7ème Journée Professionnelle du Réseau des promotions des DU de la Chaire Handicap, Emploi et Santé au Travail | Vendredi 19 juin 2026 journée | Présentiel (Ile-de-France) |
| 7ème Soirée des promotions des DU | Vendredi 19 juin 2026 soirée | Présentiel (Ile-de-France) |
| Rattrapage | Vendredi 26 juin 2026 | Distanciel synchrone |



Faites le bon choix pour créer et structurer la Cellule PDP de votre organisation :
Inscrivez votre SPST à la formation !
carine.radian.ext@u-pec.fr

- **Notre conseil ?** Quelle que soit votre situation, cette formation professionnalisante est faite pour vous. Parlons-en ensemble et co-construisons votre projet de montée en compétences.
- Ecrivez-nous à carine.radian.ext@u-pec.fr

Tarifs et informations diverses

- **Formation finançable par le plan de développement des compétences des entreprises**
- **Formation complète** (diplômante ou qualifiante) : **3000 € / inscrit** (+ frais d'inscription à l'UPEC)
- **1 bloc de compétences** : 1500€
- **Clôture des candidatures** : le 1er octobre 2025
- **Pour tout aménagement de formation ou d'examen** : prendre rendez-vous avec le Service de Santé Universitaire de l'UPEC ssu@u-pec.fr ou via Doctolib ou au 01 45 17 15 15

Contactez-nous !

Karine Gros – Responsable scientifique pédagogique – karine.gros@u-pec.fr

Carine Radian – Responsable des études et des examens – carine.radian.ext@u-pec.fr

